

CREATION DU RESEAU DECHETS DE FNE PACA

Compte rendu de la réunion de préfiguration du réseau déchets

17 Octobre 2013

Pour cette première rencontre, nous avons souhaité retranscrire l'ensemble des expressions des associations participantes. Les comptes rendus suivants seront faits sous la forme de relevé de décisions.

I. Accueil et introduction par Jean Marie Gleizes

La problématique déchets est très importante en PACA, et beaucoup d'associations se mobilisent sur les territoires dans ce domaine. Pour l'instant FNE PACA ne s'est pas investi dans ce domaine faute de temps, de moyens et de part des priorités différentes. A la demande des associations largement évoquée lors de l'Assemblée Générale, nous répondons à ce besoin en organisant cette première réunion. Elle nous permettra de dégager les axes principaux, des orientations et pistes d'actions concrètes pour le futur réseau déchet régional pour arriver par la suite à un plan d'action précis.

Il est important de fonctionner en réseau, de renforcer notre capacité d'expertise, de mettre en commun des moyens et de la réflexion afin de nous rendre plus fort !

Dans l'objectif de faire bouger les choses, d'interpeller les pouvoirs publics, d'arriver à relayer nos idées auprès du grand public, des décideurs, des autres associations et d'être plus percutant dans nos actions. L'objectif au niveau du réseau déchets sera d'avoir des billes, des argumentaires, et d'être performant et force de proposition au niveau des élus, des acteurs économiques et du grand public.

II. Tour de table/présentation de chacun

Chacun des participants a présenté (voir tableau des compétences) son association et son action en matière de déchets. Les participants ont globalement une attente forte du futur réseau déchets de FNE PACA, ils veulent que soient entrepris des actions concrètes, que l'on puisse soutenir leurs actions, que l'on puisse récupérer transmettre des informations sur l'ensemble des sujets liés aux déchets et sur les affaires sensibles, surveiller ce qu'il se passe en matière de déchets où vont les déchets, comment ils sont gérés... Certains départements ont déjà fortement investis cette thématique. L'échelle régionale apparaît la plus pertinente pour avoir une vision globale des problèmes.

III. Présentation synthétique de la situation des déchets en PACA

Discussion autour de la note initiale « Etat des lieux de la problématique déchets en PACA »

Les remarques faites sur cette note concernant l'aspect méthodologique :

- Il est important de parler de kilo équivalent par habitant et nom de kilo par habitant (le calcul du kilo par habitant de déchets se base sur le nombre de kilo collectés en général divisé par le nombre d'habitants. Cela inclus également les déchets des commerces, du tourisme, des résidences secondaires...).

- Un bémol est apporté sur la mise en stockage : la mise en stockage est considérée comme un traitement alors que cela est l'issue finale d'un déchet, le stockage serait donc compté 2 fois dans les chiffres présentés.

- Difficultés d'accès aux données : certains participants ne comprennent pas pourquoi il est difficile de trouver les bons chiffres, ils participent à des commissions ou à l'élaboration des plans au niveau départemental ou local et disposent de données. D'autres associations demandent aussi à ce

que les représentants des fédérations départementales dans les commissions et plans divers transmettent les informations aux associations locales.

D'une façon plus générale les éléments de la problématique déchets importants soulignés par les associations présentes :

- Déchets diffus dangereux : il y a un grand manque de captage de ces déchets et de plus il est très difficile de chiffrer ces déchets diffus. Un autre souci aussi c'est le coût de traitement de ces déchets qui est très élevé parfois (ex : on demande aux particuliers 40 euros pour le traitement de la plaque d'Amiante) du coup les gens ne viennent pas les déposer à cause du prix trop dissuasif et les abandonne n'importe où et on en retrouve plein dans la nature ! Ce qui est bien pire en termes de pollution !

- DASRI : on constate une défaillance de la collecte auprès des particuliers – Risque d'épidémie potentiel ?

- Réglementation : on constate un gros défaut de réglementation en particulier sur le contrôle des sites de traitement et stockage des déchets. Plusieurs associations constatent de gros dysfonctionnements sur certains sites qui ne sont pourtant jamais contrôlés, ou alors peu contrôlés et de façon prévisible ce qui permet à l'exploitant de s'arranger pour masquer les dysfonctionnements le jour J. Le film Super Trash montre bien la situation dans la décharge de la Glacière. La population fait confiance aux inspecteurs de l'Etat qui ne contrôlent pas ou n'agissent pas en conséquence suite aux contrôles, et malgré le manque de moyen. Il est proposé que l'entrée des centres de stockage soient contrôlés par des organismes indépendants.

- Concernant les sites de traitement des déchets, la population se retrouve souvent dépossédées et n'a plus aucune possibilités d'action , en effet, suite à l'autorisation d'une installation il y a un processus d'enquête publique, mais dès lors que le projet est autorisé la population ne peut plus contester même si l'exploitant procède au fur à mesure à de grandes modifications sur ces installations, qui arrivent au final à ne plus ressembler au projet initial pour lequel il y avait eu une enquête publique.

- Nous déplorons également une méconnaissance des filières de traitement en région, la plupart des acteurs ne savent pas où vont les différents déchets, quels types de traitement il existe et il est bien difficile de le savoir.

- La règle de proximité dans le traitement des déchets n'est pas valable pour les privés qui appliquent au contraire la règle du marché, et utilisent les services des prestataires les moins chers même si ceux si sont à l'autre bout de la France. Cette non application du principe de proximité est un problème.

- Il n'y a pas de hiérarchie dans les traitements des déchets, il faudrait absolument avoir selon le type de déchets à traiter la meilleure technique disponible de traitement qui soit la moins nocive pour l'environnement.

- Les filières de revalorisation sont souvent méconnues, particulièrement des communautés de communes.

- Il y a un problème concernant le fonctionnement des CLIS, elles sont en accord avec la réglementation qui les concerne mais comme la réglementation est trop faible, les CLIS ne peuvent pas véritablement être efficace, et les membres des CLIS ne sont pas assez informés et ne peuvent pas participer à un meilleur contrôle du site. La réglementation relative aux CLIS doit évoluer.

- Dans certains territoires, il apparaît des collusions entre certains élus et exploitants.

IV. Défis et opportunités pour le réseau déchets : attentes et positionnement des associations

Jeux des Post-It : Chacun a eu 10 minutes pour réfléchir et écrire ses propositions «à la question suivante sur ces post-it « quelles sont les actions qui vous paraîtraient intéressantes à mener par le réseau déchet/ actions à mutualiser dans les territoires ?

L'intégralité des Post-It ont tous été lus et regroupées dans des thématiques plus synthétiques (voir Annexes).

Propositions d'autres actions faites en séance :

- Organiser des projections/débat du film Super Trash dans les territoires
- Lister l'ensemble des filières de revalorisation, inviter les représentants de filière à venir nous présenter leurs filières pour que nous puissions bien comprendre leur fonctionnement et les impacts engendrés.
 - Le réseau FNE PACA pourrait permettre de faire remonter les dysfonctionnements des CLIS, nous pourrions créer un observatoire des CLIS, cela permettrait de faire remonter, en fonction des dysfonctionnements constatés, nos propositions pour améliorer la situation, donner aux CLIS un vrai rôle.
 - Profiter des prochaines élections pour demander aux élus de se positionner sur le domaine des déchets et plus généralement sur l'environnement en leur adressant des courriers suite à leur élection. Proposition aussi de faire des courriers aux collectivités (EPCI et communes) en demandant la transmission du bilan 2012 de la collecte et du traitement des déchets communaux. Jean Reynaud propose de rédiger un courrier type et de le transmettre à tous.
 - Exemple de l'action de FNE 84 : sensibilisation et accompagnement de familles témoins sur le tri des déchets, suite à l'expérimentation menée une diminution de 27% de la production totale de déchets de ces familles a été constatée. Plus d'infos sur le site de FNE 84.
 - Organiser une journée de formation et d'échanges dans laquelle on fait intervenir un anthropologue qui nous expliquerait pourquoi la question des déchets est si problématique dans notre société.

V. Les axes d'actions mis en forme

Des éléments mis en avant dans les Post-it découlent des axes stratégiques d'intervention possibles :

Axe Connaissance : Connaître et faire connaître les données, l'état des lieux précis et la situation des déchets en PACA

Il s'agira de chercher, demander, regrouper, réunir, analyser des données pour disposer d'un état de lieux précis en interne au réseau associatif, et d'une façon plus large aux élus, institutionnels, grand public... afin que nous puissions tous disposer d'une vue globale des problématiques et proposer et accompagner ainsi des actions adaptées sur les territoires pour réduire et mieux gérer les quantités de déchets.

- Récupérer les informations, et affiner nos connaissances sur les filières de traitement, les gisements, les installations de stockage, les déchets dangereux, les filières de recyclage et revalorisation, les projets d'enfouissement, la tarification, en région PACA ou proche : organiser des journées de formation, des visites de terrain, des interventions d'experts à destination des associatifs, des élus, du grand public...
- Rechercher et lister l'ensemble des bonnes initiatives en matière de réduction, prévention et gestion des déchets, les valoriser et les faire connaître : créer une bibliothèque d'exemples, des cartes interactives, des boîtes à outils...

Action proposée : Créer un observatoire citoyen : faire remonter des problèmes, rechercher et proposer des solutions, valoriser les bonnes initiatives du terrain

Axe Règlementation : Faire respecter et évoluer les lois existantes en matière de déchets

Il s'agira de renforcer notre action juridique et de développer également la partie plaidoyer en faisant des propositions concrètes de modifications de lois afin de créer un cadre réglementaire ambitieux pour une meilleure prévention et gestion des déchets sur les territoires.

- En lien avec FNE, faire des propositions concrètes pour faire évaluer la réglementation et la rendre plus ambitieuse et contraignante sur les aspects : contrôle des installations, traitement des déchets, plans de prévention et de gestion des déchets, prise en compte des autres plans (urbanismes, risques...), fonctionnement des centres de stockage, fonctionnement et pouvoir des CLIS, obligations des maires et des exploitants.
- Etre un relai actif de nos membres au niveau juridique et sur les dossiers stratégiques.

Actions proposées :

Mettre en place une stratégie juridique sur l'enjeu déchet au niveau régional
Mettre en place une plateforme d'échanges en lien avec FNE sur le suivi normatif

Axe Réduction : Réduire à la source les quantités de déchets

Nous agirons sur différents aspects et leviers afin de limiter les quantités de déchets produites.

- Militer pour la mise en œuvre de la tarification incitative
- Eco conception : approfondir notre réflexion et nos connaissances sur l'économie circulaire, l'éco conception, l'obsolescence programmée, la déconstruction... développer des partenariats en la matière
- Promouvoir l'éco consommation : lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser le réemploi...

Actions proposées :

Organiser des formations auprès du public associatif
Organiser des campagnes de sensibilisation régionales auprès du grand public, des élus et autres acteurs

Axe Animations transversales : Informer/sensibiliser le grand public, les acteurs de terrain, faire émerger des dynamiques sur les territoires

Il faudra que nous puissions sensibiliser durablement le grand public et les autres acteurs de terrain notamment les élus, leur permettre de bien comprendre les enjeux, leur donner des solutions pour réduire leur production de déchets, augmenter leur taux de recyclage, mettre en place sur leur territoire des politiques et des actions pour réduire les déchets, les trier au maximum, créer des filières de recyclage...

- Apporter notre concours à l'animation transversale des politiques territoriales en permettant un dialogue constructif entre les différents acteurs de terrain, visant à faire émerger des projets, des dynamiques.
- Etudier et mettre en place des méthodes de sensibilisation efficaces sur le long terme auprès du grand public : accompagnement de familles, soirée projection-débat...
- Organiser des sessions de d'informations des élus : lettres, rencontres...
- Organiser des journées d'informations à destinations des élus

Actions proposées :

Organiser des formations auprès du public associatif
Organiser des campagnes de sensibilisation régionales auprès du grand public, des élus et autres acteurs

Axe Traitement : Militer pour diminuer fortement les impacts sur l'environnement et sur la santé des installations de traitement et de stockage des déchets

Il s'agira de faire en sorte que les sites existants soit mieux contrôlés, mieux évaluer, remis aux normes, moderniser... afin d'en limiter les effets, mais aussi de promouvoir des techniques de traitement et de recyclage beaucoup moins polluantes pour l'homme et l'environnement.

- Demander la réalisation d'études épidémiologiques autour des sites à risques, faire des liens avec la qualité de l'air et l'eau.
- Renforcer notre expertise sur les différentes filières de traitement notamment celles ayant le moins d'impact environnemental (innovation...)

Actions proposées :

Organiser des visites de sites, journées d'échanges, transmettre de la documentation, aller vers un référentiel des filières que nous recommandons au vu de leur moindre impact

Axe Structuration : Renforcer la connaissance, la cohérence et la capacité d'action du réseau déchet

Il s'agira de renforcer la structuration, les compétences et les capacités d'action en interne des associations en matière de déchets, afin que chacun à son niveau régional, départemental, et local puisse agir de façon efficace, cohérente et concertée.

- Diffuser la connaissance aux associations : liste de diffusion mail, site internet, lettre d'informations...
- Augmenter la compétence des associations : organiser des journées d'informations, de formations, d'échange, créer des groupes de travail chargés d'approfondir, d'analyser des sous thématiques de produire de l'information, de définir des stratégies et des actions et d'en rendre compte aux associations.
- Donner de la cohérence à nos actions : analyser des thématiques et élaborer des positionnements communs sur les différents sujets
- Renforcer la capacité d'actions : créer des outils, des boîtes à outils permettant de mutualiser les actions, de savoir comment agir...
- Apporter un soutien aux associations du réseau : apporter un aide juridique locale, les soutenir sur des dossiers sensibles, lors des enquêtes publiques.
- Structurer les moyens de fonctionnement du réseau : FNE PACA apportera une coordination et des outils pour aider les fédérations à se structurer dans ce domaine.

Actions proposées :

Rechercher des financements régionaux

Faire de l'appui aux fédérations pour rechercher des financements départementaux (montage projet, dossier de subvention type)

VI. Conclusion/perspectives par Jean Marie Gleizes

Autres éléments ajoutés sur le fonctionnement du réseau

- FNE PACA va prochainement créer un espace réservé aux membres de son réseau, nous pourrons donc avoir une documentation/boîte à outils pour le réseau déchets à termes.
- FNE PACA va envoyer les mails, noms et départements de domiciliation à chacun.
- Le réseau déchet devra fonctionner à l'identique des autres réseaux de FNE PACA c'est-à-dire avec un Comité de pilotage composée de bénévoles référents motivés et connaissant la problématique, et un pilote. Le COPIL élabore une position stratégique, un plan d'action qui est

soumis au Conseil d'Administration de FNE PACA qui le valide. En effet, le réseau n'est pas indépendant des autres instances de FNE PACA. Le COPIL se réunit régulièrement pour décider des actions à mener et suivre la mise en œuvre.

Perspectives

FNE PACA remercie l'ensemble des participants pour l'esprit constructif de cette réunion. Nous notons avec satisfaction une bonne représentativité des départements et la forte mobilisation des participants qui permet une bonne couverture des enjeux.

La feuille de route envisagée est la suivante :

- Création immédiate d'un listing de diffusion d'information
- Validation par le Conseil d'Administration de FNE PACA des axes stratégiques
- Création d'un Comité de Pilotage dont Jean Marie Gleizes assurera de manière transitoire l'animation
- Organisation d'une nouvelle réunion de l'ensemble du réseau au premier trimestre 2014 pour définir les priorités d'actions
- Rencontre des financeurs régionaux pour définir les moyens.

VII. Annexes : l'intégralité des post it

Connaissances

- Mieux connaître le gisement des déchets ménagers : écrire aux communes pour avoir le bilan 2012 de production et traitement des déchets en application d'un décret de 2000.
- Faire connaître les expériences de tarification incitative proches de PACA aux EPCI
- Obtenir du Conseil régional la liste des installations d'enfouissement des matières dangereuses
- Faire un inventaire pour connaître et faire connaître les filières de revalorisation des déchets en faisant intervenir un responsable de chaque filière
- Demander la réalisation d'enquêtes épidémiologiques sur les populations autour des sites à risques (6 cancers dans notre rue sur 8 maisons + proches parents)
- Favoriser l'émergence d'observatoires départementaux des déchets
- Créer un observatoire de la gestion des déchets en PACA
- Créer un observatoire associatif financé par l'ADEME
- Recenser les actions de prévention des déchets en PACA et créer une boîte à outils pour transmettre les connaissances
- Etablir une carte des zones et projets d'enfouissement en région PACA
- Suivi des données en PACA : conférence de presse (semestre/an ?)
- Obtenir les vrais chiffres, la connaissance des acteurs du stockage et du traitement, des réseaux de recyclage et de valorisation et les mettre en commun
- Compiler les données issues de l'ensemble des participants du réseau
- Le maire ne répond jamais sur le nombre de tonnages reçus
- Lister les filières de valorisation matières en PACA ou proches

Règlementaire :

- Obliger les communautés d'agglomération à traiter leurs déchets, refuser l'exportation des déchets
- Proposer des améliorations législatives et réglementaires dans le cadre de la gestion et du service des déchets
- Faire que les plans de gestions des déchets soient ambitieux, opposables, doté d'un suivi et d'une obligation de résultats
- Réglementation : être en cohérence avec les lois (Grenelle, Européennes), la faire évoluer en termes d'analyse (indépendante, fréquente, épidémiologiques), servir de levier au niveau politique

- Rendre tous les plans de traitement des déchets opposables : compatibles
- Faire remonter à FNE National les propositions de modifications réglementaires
- Définir une stratégie pour un contrôle efficace des données fournies par les exploitants des CET
- Demander une prise en compte de différents plans type (PLU, PPRI) et documents types SCOT avant toute mise en œuvre de plan déchets départementaux
- Un avis favorable a été donné par la commissaire enquêtrice pour régulariser une extension illégale de la surface exploitable de la décharge (terrain communal) comment obliger le Maire à exercer son rôle sur ces illégalités.

Transparence/contrôle :

- Rendre publique les résultats des EPCI en matière de collecte, tri...pour sensibiliser les élus via la population
- Trouver des solutions contre l'impossibilité de vérifier ce qui est déchargé par les camions, certains passent à côté de la pesée
- Pourquoi après avoir fait un tri et l'apporter à l'ISND les employés nous font tout balancer dans la même benne ? Bois, plastiques, ferraille ?...

Financement :

- Travailler, mener la concertation auprès du public et des élus pour étudier la possibilité de mise en place d'une redevance incitative
- Explorer puis imposer la redevance incitative après débat public
- Installer une taxation incitative pour tendre vers une réduction significative des déchets et un tri sélective
- Faire payer en fonction du volume des déchets les déchets ménagers : taxer par le nombre de ramassage mensuels ou trimestriels
- Réduire nos déchets, mettre en place la pesée embarquée
- Travailler sur une incitation au tri : financière, taxe ? Contrepartie : compost par exemple distribué dans les déchetteries
- Militer et faire la promotion de la TEOMI en remplacement de la TEOM actuelle
- Militer pour la mise en place de syndicats départementaux des déchets ménagers pour harmoniser les pratiques

Réseau :

- Unifier nos actions sur le réseau, mettre en place une commission associative nationale et régionale ayant plein pouvoir de contrôle sur les sites de traitement.
- Créer des outils permettant aux fédérations départementales de proposer des actions concrètes pour la réduction des déchets
- FNE PACA doit tenir un rôle centralisateur
- Travailler à une politique ou une position commune sur la collecte, le traitement
- Apporter un soutien dans les enquêtes publiques : diffusion, réponses, compétences
- Soumettre les avis divers (Enquête publique, PDEDMA...) au réseau pour une position concertée et cohérent
- Fédérer à un niveau départemental pour des bilans, des actions,
- Proposer une actualité des déchets en PACA (newsletter, journal...)
- Créer un comité de pilotage opérationnel avec des groupes de travail d'experts qui se réunissent une fois par trimestre sur les thématiques qui leurs seront propres
- FNE doit apporter son aide aux associations au niveau juridique

Economie du déchet :

- Réduire les déchets, Non au stockage et à l'incinération, oui à la revalorisation, mettre fin à la subordination des élus aux multinationales (suez-véolia)
- Dans un contexte où l'on se voit de plus en plus opposé l'économie, faire un état de l'art sur ce que génère en fond si on change de système que l'on pousse le recyclage, la réduction à la source

Expertise :

En interne à FNE apprécier la qualité des prestations des cabinets d'étude travaillant sur les plans départementaux

Sensibilisation :

- Collecte des déchets : quantifier ok, voir aussi le comment : le ressenti des usagers
- Comment sensibiliser les populations aux problèmes de pollutions ?
- Bibliothèque d'exemples et visites en région et hors région

Formation des élus :

- Bibliothèque : des bonnes initiatives à destination des élus pour qu'ils puissent les appliquer
- Responsabiliser les décideurs des politiques publiques sur la gestion et le traitement des déchets, devant garantir la protection des populations
- Pour les mêmes filières de revalorisation, il faudra faire un travail de communication au niveau des communautés de communes
- Plan d'action de sensibilisation des décideurs : Etat, Conseil Régional, Conseils Généraux, Préfectures, Maires

Tri à la source/Revalorisation :

- Malgré de grandes campagnes de formations les ménages ne trient pas assez bien (en quantité et qualité) : a-t-on identifié les causes de cet échec ?
- Soutient à la mise en place de centres de tri et actions auprès des collectivités, communes

Approfondir :

- Existe-t-il et si non : créer un inventaire ou registre (type Reach) des déchets afin de mettre en place la filière à utiliser et donc à suivre

Traitement :

- Proposer des alternatives de valorisation énergétique autre que l'incinération
- Définir les types de traitements toxiques que nous rejetons (pour les ordures ménagères et déchets dangereux) et avoir chaque fois une alternative
- Promouvoir le traitement local des déchets issus de la restauration
- Arrêter l'enfouissement de l'Amiante en stockant provisoirement afin d'attendre une solution permettant le retraitement
- Forcer au respect des PEDMA par la création de sites de traitements manquants (Ouest des Alpes Maritimes)
- Lutter contre le monopole départemental d'un industriel de traitement des déchets